



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 8 septembre 2022

ÉCOLE INCLUSIVE : INAUGURATION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEE (UEE) AU COLLEGE EMILE HUGOT

Ce 8 septembre, l'ARS La Réunion, l'académie, le Département et l'IRSAM ont inauguré une nouvelle unité d'enseignement externalisée (UEE) au collège Émile Hugot à Saint-Denis. Cette unité accueille depuis le 1^{er} septembre cinq élèves déficients visuels de l'Institut d'éducation sensorielle de l'IRSAM La Ressource.

L'école inclusive est l'une des priorités de la politique en faveur des enfants en situation de handicap. L'UEE permet aux élèves de suivre une scolarité en établissement scolaire ordinaire dans des conditions inclusives, c'est-à-dire identiques à celles qui sont proposées à tous les enfants et adolescents.

Une unité d'enseignement externalisée au collège Émile Hugot de Saint-Denis

Depuis le 1^{er} septembre, le collège Émile Hugot situé à la Bretagne (à Saint-Denis) accueille cinq jeunes déficients visuels au sein d'une nouvelle unité d'enseignement externalisée (UEE) aménagée pour l'accueil pédagogique et les activités éducatives.

Les jeunes sont suivis par une enseignante diplômée du certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels et un éducateur spécialisé de l'IRSAM La Ressource.

Les matinées sont consacrées à la pédagogie et les après-midis aux activités éducatives et de socialisation. Par ailleurs, deux jeunes du dispositif d'accompagnement à l'inclusion de l'établissement les rejoindront deux jours par semaine avec leur éducatrice.

L'UEE du collège Émile Hugot permet aux enfants en situation de handicap visuel de suivre une scolarité en établissement scolaire ordinaire. Le statut des jeunes de l'UEE est identique à ceux du collège. Les élèves participent à la vie du collège pendant les récréations, les repas, le sport, la chorale, les arts plastiques, etc. L'objectif des UEE est de permettre l'épanouissement de l'enfant en milieu ordinaire et de favoriser un parcours de scolarisation ou de formation.

L'IRSAM La Ressource est présent dans cet établissement depuis de nombreuses années (interventions de sensibilisation autour de la déficience sensorielle), et est très engagé dans le déploiement de l'école inclusive et des unités d'enseignement à La Réunion.

L'école inclusive à La Réunion

Le déploiement des unités d'enseignement externalisées

L'externalisation des unités d'enseignement (UE) est une priorité pour l'académie et l'ARS, en lien avec les collectivités territoriales et les établissements médico-éducatifs.

- **51 UEE ont été implantées au sein des établissements scolaires** (écoles, collèges et lycées)
- **Plus de 430 jeunes sont scolarisés en UEE**
- Pour cette rentrée scolaire 2022, **9 nouvelles unités d'enseignement ont été ouvertes dans l'académie** (1 dans une école, 5 dans des collèges, 2 dans des lycées et 1 en CFA . Le collège Emile Hugot fait partie des 9 UEE.

De nombreux dispositifs en faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap

7 400 jeunes sont en situation de handicap à cette rentrée 2022. Ils étaient 6 800 à la rentrée 2021. Leur nombre a progressé de 9 % en 1 an (soit 600 jeunes) et double tous les 5 ans.

Afin de répondre aux besoins éducatifs des élèves et de permettre leur réussite en milieu ordinaire, de nombreux dispositifs ont été déployés à La Réunion :

- **Des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS)** pour les élèves en situation de handicap sur l'ensemble du territoire (2 équipes Ouest et Nord-Est et 1 équipe au Sud).
- **Des unités d'enseignement maternel et élémentaire autisme** (projet en cours de création d'une UEE pour les élèves polyhandicapés).
- **Augmentation de l'offre en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).**
- **Création d'un pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE).**
- **Déploiement local des unités locales d'inclusion scolaire (ULIS)** : l'académie compte 224 ULIS en école, collège et lycée, dont 8 nouveaux ouvertes à la rentrée 2022.
- **Accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH).** 2600 AESH sont actuellement en poste (pour rappel, il y en avait moins de 100 avant 2010). 90 postes supplémentaires ont été créés à la rentrée 2022.

Le comité départemental de suivi de l'école inclusive (CDSEI)

À La Réunion, le comité a été installé en novembre 2020. C'est une instance partenariale pilotée conjointement par l'ARS et le rectorat, qui réunit des représentants des collectivités, de la MDPH, des associations de parents d'enfants en situation de handicap et des représentants des établissements et services médico-sociaux.

Le CDSEI participe à la coordination et l'amélioration des parcours de scolarisation et de formation des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes en situation de handicap.

La dernière réunion du CDSEI en février 2022 a souligné l'importance de poursuivre les actions en faveur de l'école inclusive. Une programmation pluriannuelle de déploiement des dispositifs UEE et ULIS est largement engagée grâce au partenariat ARS – Rectorat - collectivités territoriales.

Contact presse

Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

Service communication de l'ARS

Tél : 0692 66 61 20
Mél : ars-reunion-communication@ars.sante.fr